



Investir collectivement dans du matériel agricole lié à une unité de méthanisation

DEMANDE DE SUBVENTION

Dossier à rendre complet à l'adresse suivante :
Département de l'Isère - Direction de l'aménagement- Service agriculture et forêt
7, rue Fantin-Latour - CS 41096 - 38022 Grenoble cedex 1
Pour tout renseignement :
04 76 00 33 49 – delphine.lorin-etuy@isere.fr

Cette demande dûment complétée, datée, signée et accompagnée des pièces justificatives doit être déposée avant tout commencement de l'opération.

Identification du groupement d'agriculteurs

Dénomination :
N° SIRET (14 chiffres) :
Date obtention labellisation (si GIEE ou collectif 30 000) :
Nombre total de membres :

Représentant et coordonnées du groupement d'agriculteurs

Représentant légal :

Nom Prénom :
Qualité :
N° téléphone :
Courriel :

Adresse du collectif (siège social) :

Lieu-dit, numéro, voie :
CP – commune :

Adresse de correspondance si différente de celle du siège :

Lieu-dit, numéro, voie :
CP – commune :

Dépenses et plan de financement

A - Matériel lié au fonctionnement d'un méthaniseur (culture et récolte de CIVES, épandage digestat...)		
Libellé matériel	Fournisseur	Montant HT des devis (€)
Sous-total D		
B- Le cas échéant, reprise de matériel		
Montant des éventuelles reprises de matériel		€
Total des dépenses prévisionnelles A - B		€

Plan de financement prévisionnel	Montant (€)
subvention attendue / Département de l'Isère	
subvention attendue / autre(s) financeur(s) public(s) précisez	
contribution(s) privée(s) (mécénat, dons...)	
montant emprunt(s)	
autofinancement	
+ reprise(s)	
Coût total du projet	€

Si l'aide du Département est complémentaire à d'autres cofinancements nationaux, son montant sera ajusté dans le respect du taux maximum d'aides publiques appliqué au montant des dépenses éligibles.

Pièces à joindre au présent imprimé, renseigné, daté et signé par le demandeur :

- Devis des matériels et équipements
- Avis de situation SIREN
- Relevé d'identité bancaire
- En cas d'emprunt : accord de principe de l'organisme bancaire
- statuts du groupement d'agriculteurs
- pouvoir habilitant le signataire à solliciter la subvention et à engager le groupement d'agriculteurs pour le projet (délibération, décision,...)
- en cas de demande de financement pour du matériel d'occasion, attestation de l'expert-comptable du vendeur qui confirme que le matériel n'a pas été acquis au moyen d'une aide nationale ou communautaire

Engagements :

Je soussigné(e)

- atteste :

- ne pas avoir commencé l'exécution du projet (signature de devis, bon de commande, réalisation des travaux, etc.) avant la date de l'accusé de réception du dossier, délivré par le Département
- avoir pris connaissance du règlement d'intervention du Département de l'Isère
- l'exactitude des renseignements fournis
- être en règle vis-à-vis des obligations fiscales, sociales et environnementales

- m'engage à :

- informer le Département de toute modification intervenue sur le projet
- satisfaire et faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi de l'aide
- respecter les obligations de publicités (mention de l'aide départementale dans tout support de communication sur l'investissement réalisé, panneau sur les bâtiments, adhésif sur les gros matériels)
- rembourser les aides attribuées en cas de non-respect de mes engagements

Fait à

Le

Signature du Représentant légal